



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES
du jeudi 11 décembre 2014 à 20h30**

L'an deux mil quatorze, le jeudi onze décembre à 20 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Coulmiers, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

Présents : Mme Benier, M. Derouck, Mme Mahieux, M. Brihay, Mme Gaschaud, M. Laubret, Mme Carl, Mme Manchec, M. Dessemond, M. Bothereau, Mme Hameau, Mme Lescaut, Mme Martin, M. Simonnet, Mme Perol, M. Le Gouëllec, Mme Beaupuis, M. Rabier, M. Zapf-Lacroix, M. Pommier, M. Cuillerier, Mme Quéré, M. Lebrun, Mme d'Aux.

Absents excusés représentés :

Mme Champenois avait donné pouvoir à Mme Mahieux

Mme Auger avait donné pouvoir à M. Pommier

Absent excusé : M. Durand

Secrétaire de séance : Mme Beaupuis

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

La séance a été ouverte par une présentation du dispositif contrats aidés par Pôle Emploi région Centre, Cap Emploi et la Mission Locale de l'Orléanais.

L'ordre du jour a ensuite été étudié ainsi qu'il suit :

1) Dénomination de la Salle Polyvalente de Meung-sur-Loire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé la dénomination « Espace la Belle Jeunesse » pour la Salle Polyvalente située dans le quartier de la Z.A.C. des Tertres à Meung-sur-Loire.

2) Attribution d'une avance de subvention au titre de l'année 2015 au profit de l'Office de Tourisme du Val des Mauves.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé le versement d'une avance d'un montant de 20 000 € sur la subvention qui sera votée par le conseil Communautaire pour l'exercice 2015 au profit de l'Office de Tourisme du Val des Mauves, afin de lui permettre de faire face à d'éventuels besoins de trésorerie ; parallèlement, le conseil Communautaire a autorisé Madame le Président à signer tous actes permettant la mise en œuvre de cette décision.

3) Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a autorisé Madame le Président à solliciter une subvention aussi élevée que possible au titre de la Dotation d'Équipement des

Territoires Ruraux, dans le cadre des travaux engagés pour la construction du gymnase de Saint-Ay.

4) Urbanisme : mise en place d'un service commun pour l'instruction du droit des sols.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a donné délégation à Madame le Président pour engager les démarches nécessaires à la mise en place du service intercommunautaire d'instruction du droit des sols, tel qu'évoqué lors de la précédente séance, et plus particulièrement la création d'un service commun propre à la Communauté.

5) Lancement de consultations dans le cadre de l'instruction du droit des sols mutualisée : S.I.G., matériel informatique et logiciels divers.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé le lancement des consultations nécessaires à la mise en œuvre de la mutualisation de l'instruction du droit des sols, notamment en ce qui concerne le S.I.G., le matériel divers, principalement informatique, et les logiciels dédiés, dans le cadre d'un groupement de commandes à intervenir avec la Communauté de Communes du Canton de Beaugency et la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine.

6) Confirmation du régime indemnitaire du personnel des Relais d'Assistantes Maternelles.

A la demande du Centre des Finances Publiques, le Conseil Communautaire a confirmé le régime indemnitaire existant pour le personnel des 2 R.A.M., dans le cadre des règles de transfert du C.C.A.S. de Meung-sur-Loire et du SIVOM d'Aménagement du Canton de Meung-sur-Loire, vers la Communauté de Communes du Val des Mauves.

7) Compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil Communautaire.

Dans le cadre des délégations accordées à Madame le Président, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a pris acte du compte rendu des décisions prises dans les domaines délégués, depuis la séance du 7 novembre 2013.

9) Questions et communications diverses.

Madame le Président a fait le point sur divers dossiers en cours, à savoir :

- l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets,
- l'avancée de l'élaboration du schéma de mutualisation,
- la réflexion lancée sur le regroupement des Communautés de Communes.

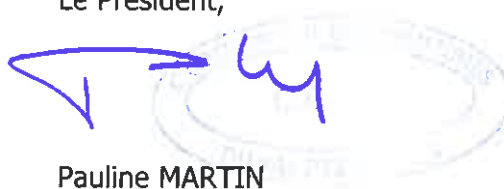
Madame le Président a informé l'Assemblée des dates des prochains Conseils Communautaires :

- Jeudi 22 janvier 2015 à 20h30 à Meung-sur-Loire,
- Jeudi 26 février 2015 à 20h30 à Saint-Ay.

Meung-sur-Loire, le 15 décembre 2014

Le Président,

Affiché le : 15 DEC. 2014


Pauline MARTIN